



RAPPORT ANNUEL 2025

DEVELOPPEMENT DURABLE

VILLE D'AUBAGNE



SOMMAIRE

I/ Ville Nature pour l'adaptation au changement climatique	4
I/ a) ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE : INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITE	4
I/ b) ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE : CONCOURS DE VEGETALISATION	5
I/ c) CHANTIER DU POLE EDUCATIF DES PASSONS : UNE CONSTRUCTION ECO EXEMPLAIRE	6
I/ d) RESERVE METROPOLITAINE DE BIODIVERSITE ET CARTOGRAPHIE DES ESPACES VERTS	6
I/ e) REHABILITATION DES BERGES DE L'HUVEAUNE	7
I/ f) 100% DES COURS D'ECOLES VEGETALISEES	10
I/ g) POSITIONNEMENT DE NICHOS POUR LES MARTINETS NOIRS ET LES MESANGES	11
I/ h) AIDE A L'AGRICULTURE LOCALE EN CIRCUIT COURT	11
II/ Vers la Neutralité Carbone : mobilités douces et maîtrise de l'énergie	13
A/ Les mobilités douces	13
II/ a) LE BHNS EN SERVICE ... ET LE VAL'TRAM POURSUIT SON AVANCEE	13
II/ b) INCITATION A LA MOBILITE DOUCE : LE COVOITURAGE	15
II/ c) DEVELOPPEMENT DES PROJETS MARCHE ET VÉLO	16
B/ La maîtrise des énergies	18
II/ d) VÉHICULES ÉLECTRIQUES : DEPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGES	18
II/ e) POURSUITE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES	18
II/ f) REHABILITATION DE L'HABITAT ET PERMIS DE LOUER	20
III/ La lutte contre les Déchets	22
III/ a) OPERATION « NETTOYONS LE SUD » ORGANISEE LE 26 AVRIL 2025	22
III/ b) L'OPÉRATION « RIVIÈRES PROPRES » SUR L'HUVEAUNE A L'AUTOMNE 2025	23
III/ c) CONTRACTUALISATION AVEC LES ECO-PARTENAIRES	25
III/ d) DES MARCHES ZERO DECHET	26
III/ e) UN ÉVÈNEMENT RESPECTUEUX DE LA CHARTE ÉCO-RESPONSABLE : ARGILLA	27
IV/ Education, Sensibilisation et Exemplarité	28
IV/ a) 72 HEURES DE L'ÉCOLOGIE : 1 ^{ÈRE} EDITION A AUBAGNE DU 12 AU 14 JUIN 2025	28
IV/ b) FETE DE LA NATURE DU 1 ^{ER} JUIN 2025 ET OPERATION « UN ARBRE, UN ENFANT »	31
IV/ c) LE PROJET DE LA GRAINE A L'ASSIETTE CONTINUE	32
IV/ d) ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE AUBAGNAISE	34
IV/ e) ACTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	41

Aubagne est la 5^{ème} Ville du Département des Bouches-du-Rhône, composée de 48 000 habitants, située à un carrefour entre Marseille, Aix-en-Provence et Toulon à moins de 15 km de la mer Méditerranée. Aubagne possède un patrimoine naturel remarquable avec le Garlaban qui la domine de ses 741m de hauteur et l'Huveaune célèbre cours d'eau qui prend sa source aux pieds de la Sainte Baume et se déverse dans la mer.

Forte de ces atouts naturels et de la volonté d'engager une véritable stratégie en faveur du Développement Durable, la Ville d'Aubagne publie chaque année un rapport « Développement Durable », alors même qu'il ne s'agit pas d'une obligation légale pour une collectivité de cette strate.

Le rapport de Développement Durable d'Aubagne est initié chaque année et fait l'objet d'une délibération proposée en Conseil Municipal afin de partager les enjeux, les objectifs et les résultats des projets entrepris. Il reprend l'ensemble des actions menées ou en cours de réalisation par les différents services de la Ville et ses partenaires s'inscrivant dans les grands objectifs de Développement Durable et plus récemment ceux de la Feuille de Route de la Transition Ecologique, adoptée par la collectivité au Conseil Municipal du 18 novembre 2024. La Ville d'Aubagne dispose en effet désormais de ce document fixant les grands objectifs de sa stratégie : l'adaptation au changement climatique, la neutralité carbone à l'horizon 2050, une écologie qui se concilie avec l'économie, la mobilisation des citoyens et l'exemplarité de la collectivité.

Ce véritable plan de l'écologie positive à Aubagne est mis en œuvre depuis un an et poursuit sa dynamique jusqu'en 2030 (32% des actions sont menées à bien et 42% sont en cours). Cette feuille de route transversale aux grandes compétences de la collectivité s'inscrit en cohérence avec les schémas directeurs de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, du Département des Bouches-du-Rhône et de la Région Sud.

Les partenaires institutionnels mais également associatifs et économiques sont un élément majeur mis en exergue dans ce rapport qui illustre la concrétisation de projets collaboratifs menés avec eux et permettant de favoriser l'engagement croissant des Aubagnais sur les sujets liés à la préservation de l'environnement.

La Ville d'Aubagne a su depuis plusieurs années valoriser des événements participatifs tels que Nettoyons le Sud mais aussi bénéficier de la reconnaissance de ses projets à travers le label PARC + décerné aux zones d'activité des Paluds et de Napollon, la labellisation « refuge LPO » du centre des Espillières et de Saint-Vincent les Forts, les labels « villes et villages fleuries » ou celui de la « COP d'avance » décerné par la Région Sud, ou encore le Prix des Territoires décerné par la Gazette des Communes pour la Campagne Lambert.

Autant de distinctions qui encouragent la collectivité à poursuivre sa dynamique environnementale avec l'engagement de nouveaux projets comme l'ABC de la Biodiversité, l'organisation des 72h de l'écologie, la végétalisation des cours d'écoles et le développement de nouvelles mobilités douces avec la mise en œuvre du plan marche et vélo « Aubagne à vélo ».

L'éducation à l'environnement auprès des plus jeunes ainsi que la sensibilisation à l'écologie font partie des priorités partagées au sein des différentes thématiques telles que la végétalisation de la Ville et des espaces privés, la réhabilitation d'espaces naturels pour mieux les préserver, la rénovation énergétique avec la création d'une maison de l'Habitat ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Autant d'actions présentées dans ce rapport qui détaille les projets menés en faveur de l'adaptation au changement climatique (I), des mobilités durables et de la maîtrise des énergies (II), de la lutte contre les déchets (III) ainsi que de l'éducation et la sensibilisation des Aubagnais (IV).

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2025

VILLE D'AUBAGNE

I/ Ville Nature pour l'adaptation au changement climatique

I/ a) ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE : INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITE

La Ville d'Aubagne a lancé son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en janvier 2025, soutenue par la Métropole Aix Marseille Provence, l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE), et par une subvention de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Les associations partenaires de ce grand projet ont mené des actions : recensement et inventaires des espèces sur différents espaces du territoire aubagnais par la Ligue de Protection des Oiseaux LPO, ou enquêtes pour recenser les cabanons de pierres servant de refuges aux chauves-souris, ou les mares et points d'eau permettant une vie aquacole (libellules, batraciens ...) par le CPIE Atelier Bleu.

Plusieurs opérations ont également été ouvertes au grand public en vue de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse faunistique et floristique : 4 sorties en journée ou soirée ont été proposées (public, collègues ...).



Chardonneret élégant

Ainsi, des espèces vulnérables ont pu être repérées sur la commune lors des inventaires du printemps 2025 : le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, ou encore le Serin cini ...



Verdier d'Europe



Serin cini

Les inventaires se poursuivront en 2026 (au printemps principalement pour les oiseaux, papillons ... et en été pour les libellules, batraciens, chiroptères (chauves-souris) ...). Ils auront lieu sur des parcelles communales ou chez des particuliers volontaires.

Une enquête participative a été lancée pour connaître les points d'eau de la commune (mare, étang, bassin, ...) afin de procéder aux inventaires des amphibiens (grenouilles ...) et les vieilles cabanes de pierre qui abritent toute une faune dont les chauves-souris.



La population est invitée à compléter un formulaire pour faire connaître ces lieux constituant des habitats pour la faune et faciliter ainsi les inventaires à venir.

Enquête participative – Recensement des mares et cabanons de vignes à Aubagne

Dans le cadre de la création de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) d'Aubagne, nous lançons une grande enquête participative pour recenser les mares et cabanons de vignes, éléments du patrimoine naturel et paysager. Votre regard de citoyen peut faire la différence ! Que vous soyez habitant, promeneur, jardinier ou amoureux de la nature, vous pouvez nous aider à mieux connaître et préserver ces milieux.

Si vous répondez sur cette feuille, envoyez la nous en photo à l'adresse e-mail suivante : atlas@aubagne.fr

Informations personnelles

NOM et Prénom :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Pour une mare

Lieu-dit ou adresse approximative :

Coordonnées GPS (si disponibles) :

Type de milieu aquatique : ☐ Étang ☐ Mare de stockage

☐ Mare d'abreuvement ☐ Mare d'ornement ☐ Mare (sans informations supplémentaires)

☐ Bassin (artificiel, de rétention, etc.) ☐ "Cuvette" temporaire

☐ Autre :

Milieu dans lequel se situe la mare : ☐ Prairie ☐ Culture

☐ Jardin ☐ Parc ou espace vert ☐ Zone urbanisée ☐ Boisement / forêt

☐ Autre :

Hydrologie

La mare est à sec au moment de l'identification : ☐ Oui ☐ Non

État de l'eau : ☐ Limpide (claire, transparente) ☐ Trouble (on voit légèrement à travers)

☐ Opaque (on ne voit pas à travers)

Taille approximative de la mare

Longueur (en m) : Largeur (en m) :

Nature du fond de la mare : ☐ Naturel (roche, argile, sable, etc.)

☐ Artificiel (béton, brique, etc.) ☐ Ne sais pas

Observations supplémentaires :

Pour un cabanon de vignes

Lieu-dit ou adresse approximative :

Coordonnées GPS (si disponibles) :

Type de construction : ☐ Pierre ☐ Bois ☐ Béton ☐ Mixte

☐ Autre :

État général : ☐ Très bon état (récemment rénové) ☐ Bon état

☐ État moyen (usage très visible) ☐ Mauvais état (en ruine, à l'abandon, etc.)

Est-il encore utilisé ? : ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Avez-vous connaissance de l'historique de ce cabanon ? Si oui, quel est-il ? :

Présence d'animaux ou traces d'animaux (nids, empreintes, plumes, etc.) : ☐ Oui ☐ Non

Si oui lesquels :

Observations supplémentaires :

Si la mare ou le cabanon de vigne vous appartient, seriez-vous d'accord pour qu'un inventaire naturaliste puisse être effectué ? : ☐ Oui ☐ Non

Merci pour vos réponses !



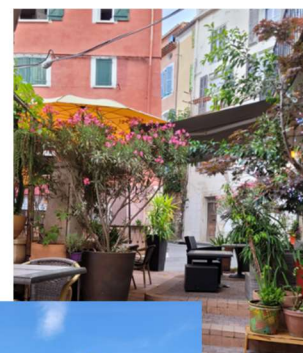
I/ b) ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE : CONCOURS DE VEGETALISATION

L'ABC d'Aubagne comprend différentes étapes de recensement, de participation citoyenne permettant au plus grand nombre de connaître la richesse faunistique et floristique du territoire et de participer à des temps forts autour de la biodiversité.

Un de ces temps forts a pris la forme d'un concours de végétalisation permettant de favoriser la biodiversité dans les espaces privés : balcons / terrasses, ou jardins. Il ne s'agit pas d'un concours de fleurissement, il est ici question de planter des espèces locales, non envahissantes, mellifères, peu consommatrices en eau et de préférence résistantes aux vagues de chaleur régulières.

Ce concours permet de prendre conscience que dans tout espace, si petit soit-il, la biodiversité peut être soutenue.

Douze lauréats se sont vu remettre des bons d'achats chez des enseignes partenaires de la commune sur le territoire aubagnais, dans les catégories « particuliers balcons », « particuliers jardins », « commerçants terrasses » et « associations jardins ».



I/ c) CHANTIER DU POLE EDUCATIF DES PASSONS : UNE CONSTRUCTION ECO EXEMPLAIRE

Le chantier du Pôle Educatif des Passons se déroule dans les délais et permettra d'accueillir les élèves dès la rentrée de septembre 2026.

Conçu comme un bâtiment bioclimatique, le site accueillera la nouvelle école des Passons avec 4 classes de maternelles au rez-de-chaussée et 12 classes élémentaires dans les étages, soit 320 élèves voire plus. Ce projet est un exemple écologique utilisant des matériaux biosourcés sur plus de 4000m² de plancher (2570m² groupe scolaire dont 660m² de restaurant scolaire, 1070m² centre de loisirs, ainsi qu'un espace dédié aux arts sports et loisirs).

En effet, 25000 briques de terre crue fabriquées sur place avec la terre argileuse excavée du chantier (plus de 300 tonnes) vont permettre de monter les cloisons intérieures de la structure. Ce matériau local est une richesse environnementale : la terre absorbe la chaleur ou l'humidité et constituera un vrai confort en été grâce à une meilleure régulation hygrométrique.

Les autres matériaux ne sont pas en reste : isolants et plafonds en fibre de bois, amenant un confort thermique et phonique. C'est le plus gros chantier de ce type dans la Région Sud.

Un système de soufflage d'air à double flux sera installé pour rafraîchir l'air des salles tout en économisant l'énergie, couplé à des brasseurs d'air au plafond pour les salles les plus exposées au soleil.



I/ d) RESERVE METROPOLITAINE DE BIODIVERSITE ET CARTOGRAPHIE DES ESPACES VERTS

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite doubler la part des espaces naturels protégés d'ici 2035. La mise en œuvre d'un Plan de Protection de la Biodiversité patrimoniale a pour objectif la préservation de la biodiversité à travers la conservation d'une trame verte et bleue en encourageant la création de « Réserves Métropolitaines de la Biodiversité ».

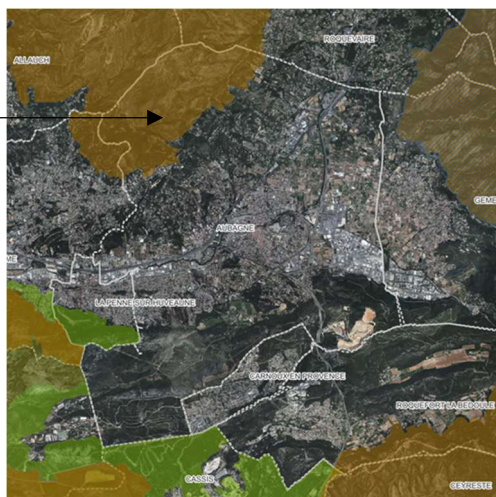
Aubagne est située sur la « Chaîne de l'Etoile – Massif du Garlaban » et comprend un site Natura 2000 qui constitue l'un des réservoirs de biodiversité locale.

En 2025, une Réserve Métropolitaine de Biodiversité est en cours d'élaboration sur le Massif du Garlaban, pilotée par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Pour rappel, Aubagne possède également 3 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et/ou Floristique (ZNIEFF) abritant des espèces ou des habitats déterminants bien identifiés.

Zone Natura 2000

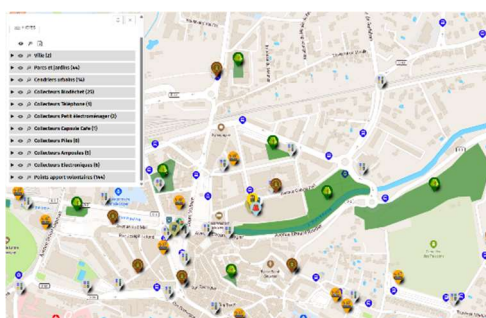
Carte d'Aubagne



La Ville d'Aubagne, quant à elle, a souhaité cartographier les espaces naturels de la ville (parcs et jardins, espaces naturels). Cette cartographie est destinée à faciliter la recherche de lieux de détente et de loisirs pour les habitants et usagers, elle sera prochainement mise en ligne sur le site www.aubagne.fr.

Au-delà des espaces verts, la cartographie collectera également beaucoup d'autres informations utiles : positionnement des bornes de tri sélectif (emballages/papier ou verre), abri-bacs pour biodéchets alimentaires, points de dépôts des piles, batteries, ampoules, articles électriques, reprise de vieux téléphones, ...

L'utilisateur choisira ce qu'il veut afficher, allant ainsi directement à l'information recherchée.



I/ e) REHABILITATION DES BERGES DE L'HUVEAUNE

Le 25 octobre 2025 a eu lieu l'inauguration du Parc de l'Huveaune. Cet événement fédérateur, nommé « FIL BLEU – nous sommes eau » vise à mobiliser et à enthousiasmer les citoyens autour de la ressource EAU.

*« Le cours d'eau, vu du ciel, lie amont et aval, montagnes et mers.
Tel un fil bleu vital »*

Pour rappel, une concertation publique a été proposée par la Ville et l'Epave HuCA au printemps 2024 sur la réhabilitation de ce parc présentant des espèces invasives, des berges abruptes qui empêchaient le développement d'une végétation adaptée et une continuité écologique dégradée, liées à un mauvais état du cours d'eau.

Les objectifs du projet du nouveau parc de l'Huveaune sont de revitaliser le fleuve et sa biodiversité avec l'installation de 9 000 plants, réduire le risque d'inondation, et de proposer de nouvelles activités de loisirs et détente.



Les travaux ont eu lieu de l'automne 2024 à l'automne 2025 en tenant compte des résultats de la concertation partagée.

Avec ses berges dégagées et adoucies, des espèces replantées mieux adaptées, ce nouveau méandre s'enroule autour d'un magnifique frêne, qui est donc passé sans bouger de la rive gauche à la rive droite du fleuve !

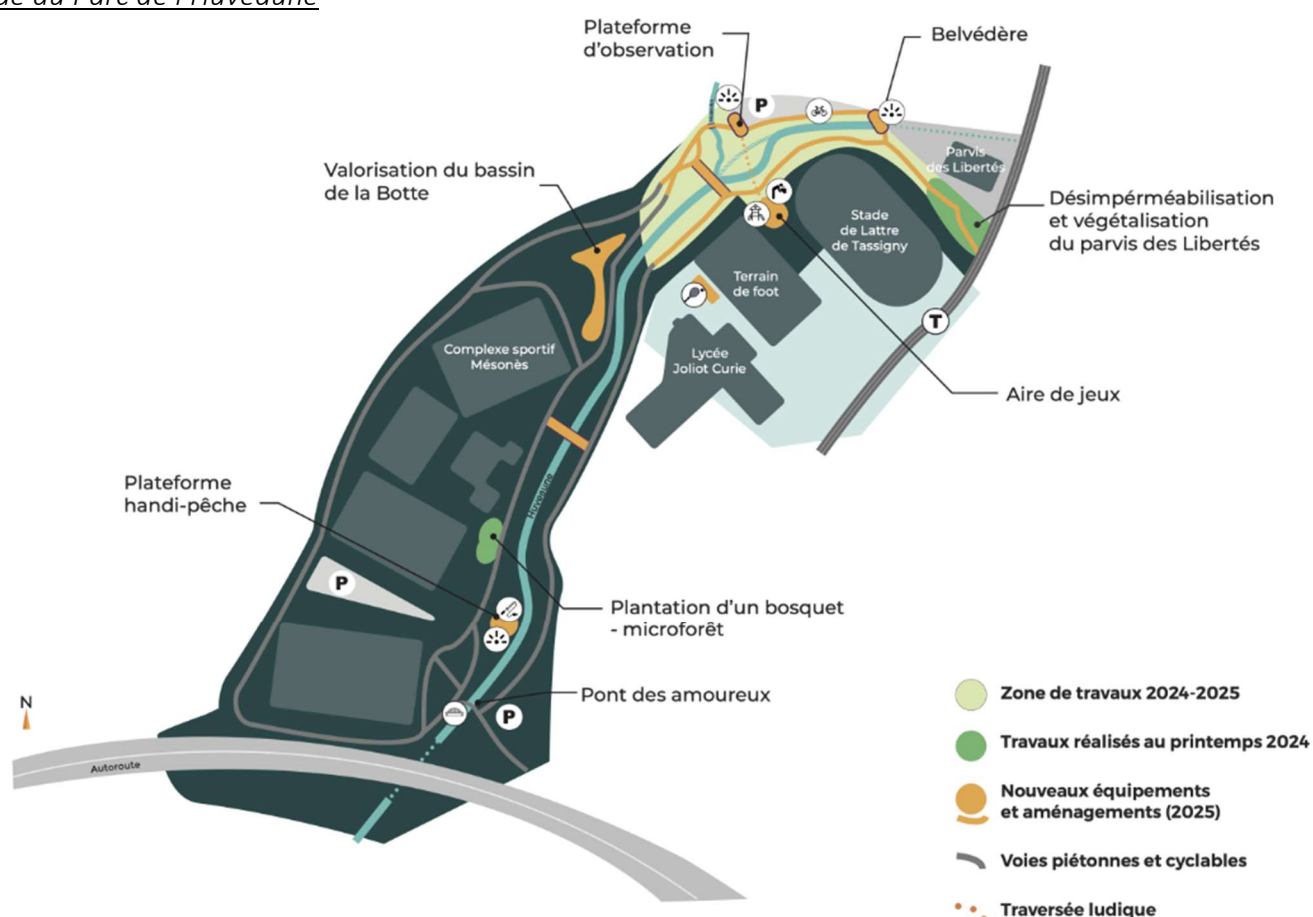
À proximité, un érable transplanté durant les travaux a bien réussi son adaptation, comme une quinzaine d'autres arbres transplantés. Un franchissement en pas japonais ainsi qu'une plateforme et un escalier en bois des Alpes ont été aménagés. Les dernières plantations, d'aulnes en particulier, ont été réalisées à l'automne. Plus loin, une aire de jeux et une magnifique ombrière accueillent les promeneurs.

Rive droite, l'entrée du Parc située du côté du ruisseau des Lignières, redessiné, ouvre sur une plateforme d'observation offrant un magnifique panorama sur l'Huveaune revitalisé, le stade De Lattre et la ville. Une autre plateforme de bois fait la jonction avec le parvis des Libertés et la voie verte aménagée à l'automne 2025. La signalétique reprend le symbole du héron revenu, qui est presque devenu un ambassadeur du lieu !

Sur les passerelles, la céramique est mise à l'honneur pour une signalétique à la fois directionnelle et pédagogique. Céramique également sur les bords de l'ancien bassin de la Botte qui accueilleront les fresques de cinq céramistes d'Aubagne sur la thématique des fées de l'Huveaune. Enfin, à l'extrémité du Parc côté Mésonès, une plateforme handipêche a été aménagée, ainsi que son sentier accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Parc de l'Huveaune offre ainsi aux Aubagnais une nouvelle vision du fleuve afin qu'ils se réapproprient cet espace naturel où les divers usages proposés inciteront également au respect de l'environnement et prendront en compte les risques d'inondation qui sont de plus en plus prégnants.

Vue du Parc de l'Huveaune



Végétalisation et adoucissement des berges



Transplantation des arbres



Désimperméabilisation du bassin de la Botte



Afin de lutter contre les îlots de chaleur et contribuer au rafraîchissement des espaces de vie des enfants, des enseignants et des personnels municipaux, la Ville poursuit son programme de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'écoles ; les pieds d'arbres sont aussi désimperméabilisés, ce qui va optimiser leur croissance et leur développement.

Après six écoles en 2023 et dix écoles en 2024, ce sont les dernières écoles aubagnaises qui ont été désimperméabilisées en 2025 représentant 1774 m² de surfaces.

Après les travaux de préparation des espaces et de désimperméabilisation pendant l'été, neuf nouveaux sites bénéficient de travaux de végétalisation dans les cours d'écoles, pour un coût total de 425.000€ en 2025, et de 1.500.000€ sur 3 ans (2023 – 2025).

En cette fin d'année 2025, ce sont 100 % des cours d'écoles qui sont végétalisées, renforçant l'engagement écologique de la Ville d'Aubagne et le bien-être des enfants.

Les aménagements permettent d'accueillir :

- des micro forêts,
- des casquettes végétales,
- des potagers,
- des haies végétalisées,
- des bancs en bois au pied des arbres,
- de nouveaux végétaux d'une grande diversité biologique (10 arbres de haute tige + 2 881 vivaces et arbustes plantés).

Dans la continuité du programme de végétalisation, un plan de réfection des aires de jeux des écoles maternelles Antide Boyer, Garenne et Mermoz a vu le jour.

Une étude est lancée avec le soutien de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour évaluer les impacts de cette politique publique sur la santé et qualité de vie. Les conclusions seront communiquées en 2026.



I/ g) POSITIONNEMENT DE NICHOURS POUR LES MARTINETS NOIRS ET LES MESANGES

La population de martinets noirs – qui jouent un rôle important dans la régulation des populations d’insectes – a diminué de 46% en 30 ans, ce qui a conduit à protéger par la loi cette espèce menacée.

La Ville d’Aubagne a décidé d’œuvrer pour cette protection, avec l’aide du Département des Bouches-du-Rhône en installant des nichours à martinets noirs.

Les nichours à martinets noirs ont été positionnés sur les bâtis des écoles Antide Boyer et Camp-Major en février 2025.

Dans les arbres du Parc Jean Moulin et du Parc en ciel ainsi qu’au Cimetière de Fenestrelles ont été posés des nichours à mésanges (bleue, nonette, huppe noire ...) qui ont un rôle bénéfique dans la lutte contre les chenilles processionnaires.

Nichours à martinets noirs positionnés à l’école Antide Boyer



Nichour à mésanges

I/ h) AIDE A L’AGRICULTURE LOCALE EN CIRCUIT COURT

La Ville d’Aubagne, qui s’engage pour une agriculture locale et naturelle, a signé des baux agricoles en 2023 pour installer 6 agriculteurs sélectionnés sur le site de la Campagne Lambert, enclave verte de 15 hectares en plein cœur du quartier de la Perussonne.

Cinq exploitants ont démarré leurs activités en 2024, commençant à produire des légumes ou des plantes aromatiques en mode biologique et en circuit-court. Certains vendent leurs produits devant la Maison de Quartier du Charrel sur pré-commande.

Ces installations symbolisent l’engagement fort de la Ville en faveur de l’agriculture, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) approuvé par la Métropole Aix-Marseille-Provence et soutenu par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

En 2025, la Gazette des Communes a décerné à la Ville d’Aubagne le « Prix des Territoires » pour ce projet.

🌱 LÉGUMES BIOLOGIQUES EN VENTE DIRECTE 🥕

🚜 La Fenestrelle est une petite ferme maraîchère labellisée AB, installée depuis le printemps 2024 à Aubagne, au lieu dit *Campagne Lambert*- propriété de la mairie d'Aubagne

Nous y produisons des légumes sans engrais de synthèse, sans pesticide et avec une attention particulière portée à la vie du sol !



🥕 Chaque semaine, nous proposons des paniers pré-composés à 17€ que nous préparons à la demande. C'est sans engagement, vous êtes donc libre de commander ou non ! Les légumes y sont moins chers qu'à l'étal et nous permettent de planifier au mieux notre travail 🧐
...🌱 et aussi un petit étal et la possibilité de commander des compléments au panier !



En parallèle, "le carré des producteurs" sur les marchés d'Aubagne est présent pour les agriculteurs vendant en direct aux consommateurs, afin de valoriser la production locale en circuit-court.



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2025 VILLE D'AUBAGNE

II/ Vers la Neutralité Carbone : mobilités douces et maîtrise de l'énergie

A/ Les mobilités douces

II/ a) LE BHNS EN SERVICE ... ET LE VAL'TRAM POURSUIT SON AVANCEE

LE BHNS (BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE) OU BUS + : UN BUS NOUVELLE GENERATION AU GAZ NATUREL

Colonne vertébrale d'un projet plus global de requalification urbaine, la ligne BHNS qui relie la gare d'Aubagne à la Plaine de Jouques à Gémenos, a été mise en service le 1^{er} septembre 2025. Depuis la concertation publique réalisée en 2019 et le lancement effectif du chantier au printemps 2023, cette ligne a fait l'objet de nombreux aménagements, proposant de nouvelles offres de services aux Aubagnais, dont :

- la refonte des espaces publics dans la zone Les Paluds et du Parc d'Activités de Gémenos, avec une requalification des secteurs traversés (revêtements de sols, mobilier urbain, éclairage),
- la création de cheminements piétons et d'itinéraires cyclables ou de cheminement mode doux sur une grande partie de l'itinéraire,
- le réaménagement du pôle d'échange multimodal de la gare d'Aubagne avec la création de 4 nouveaux quais spécifiques.

Les véhicules empruntant cette ligne BHNS sont de nouvelle génération, dotés de moteurs GNV Hybrides, accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), confortables, équipés de Wifi et de prises de recharge USB.

En complément de la ligne BHNS, un itinéraire cyclable de 4,9 km entre le centre d'Aubagne et le parc d'activité de Gémenos intègre plusieurs passerelles qui permettent aux cyclistes de rejoindre l'avenue des Paluds et le centre de congrès Agora.

Le projet a également permis l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, par le traitement de 35 000 m² de surfaces végétalisées ou drainantes, soit un bilan global pour l'opération de 26 000 m² désimperméabilisés par rapport à l'existant.

Enfin, 500 arbres ont été plantés sur le parcours du BHNS et de la piste cyclable, dont 46 arbres transplantés dans le cadre des travaux.



LE BUS+ EN CHIFFRES

- Un parcours total de **6,5 km**, entre la gare d'Aubagne et la Plaine de Jouques, dont 3 km de voies réservées aux bus.
- **12 arrêts** entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite desservis.
- Un itinéraire cyclable de 4 km.
- Un temps de parcours de **15 minutes** entre la gare d'Aubagne et la Plaine de Jouques.
- Un bus toutes les **10 minutes** aux heures de pointe.
- 10 bus au gaz naturel de ville hybrides.
- Un projet de plus de **32 millions d'euros** hors taxes porté par la Métropole avec le soutien de l'État (plus de 4 M€ HT) et du Département des Bouches-du-Rhône (plus de 13 M€ HT)



LE VAL'TRAM : LES TRAVAUX AVANCENT



Le projet du Val'Tram, porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, s'appuie sur la réhabilitation de l'ancienne voie ferrée entre la gare d'Aubagne et La Bouilladisse. Il desservira ainsi 5 communes en allégeant le trafic routier et en diminuant la pollution due à la circulation routière, tout en créant des îlots de fraîcheur et en préservant des espaces de biodiversité.



LE PROJET EN CHIFFRES

- **14,4 km** de nouveau tracé
- **11** nouvelles stations
- **5** parkings relais
- **500** places de stationnement
- **15 000** voyageurs par jour en moyenne
- **12 000** emplois et **60 000 habitants** desservis
- **100 %** accessible aux personnes à mobilité réduite
- Fréquence : **10 minutes** en heure de pointe

L'objectif est d'atteindre 16000 voyageurs par jour en tramway, dont 6000 sur le nouveau tronçon, diminuant ainsi le nombre de véhicules estimés quotidiennement à 18000 sur l'axe La Bouilladisse – Aubagne. L'ensemble du parcours sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux mobilités douces (vélo, marche, ...). Sur tout le parcours sont prévus des aménagements cyclables et piétonniers, conçus en complémentarité du plan vélo métropolitain qui prévoit la réalisation de 16 lignes de vélo sécurisées.

Ce projet de haute qualité environnementale prévoit des plantations sur l'ensemble du parcours. Sur l'ensemble du tracé du Val'Tram, 420 arbres de haute tige seront plantés, ainsi que 11000 arbustes et vivaces graminées (plantations prévues fin 2025). Il vise aussi à contribuer à la désimperméabilisation des sols, en utilisant des matériaux facilitant l'infiltration naturelle des eaux pluviales dans le sol et alimentant les nappes phréatiques, à réduire les inondations par ruissellement et à limiter les ilots de chaleur ou la pollution des milieux.

Les essais techniques (sans passager) auront lieu à partir de la fin 2025 pendant plusieurs mois, avant la mise en service courant 2026.

II/ b) INCITATION A LA MOBILITE DOUCE : LE COVOITURAGE

COVOITURAGE AVEC LA PLATEFORME KAROS

L'association Mobilidées œuvre depuis 2011 au développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle sur les parcs d'activité d'Aubagne.

Elle accompagne les entreprises et les territoires économiques dans l'élaboration du Plan de Mobilité (PDM), comme les modes actifs (vélo, marche à pied), les transports en commun, le covoiturage.

Elle est l'interface des pouvoirs publics auprès des entreprises concernant la mise en œuvre des politiques publiques en matière de mobilité.



Après l'opération « Libre en selle » promouvant les mobilités douces (prêt d'un vélo à assistance électrique à 6 agents municipaux en 2024), Mobilidées a permis en 2025 à la Ville d'Aubagne d'inviter ses agents à tester le co-voiturage sur la plateforme www.karos.fr avec des conditions attractives (sans frais pendant 6 mois pour les co-voitureurs passagers, retour pris en charge si le co-voitureur annule le trajet au dernier moment).



Entre le 30 septembre 2024 et le 31 mars 2025, les agents ont ainsi pu tester sans frais le co-voiturage côté passager et les bénéfices du partage d'un trajet côté conducteur, tout en bénéficiant de primes d'Etat attrayantes.

En moyenne, ce sont 77kms de trajet par co-voitureur et par mois qui ont été épargnés, représentant ainsi moins de pollution, moins de frais, et des trajets plus agréables.

Chiffre clé

77 km

= le nombre de km qui ont pu être évités, en moyenne par passager, le mois dernier.

II/ c) DEVELOPPEMENT DES PROJETS MARCHE ET VÉLO

La Ville d'Aubagne a adopté le 18 novembre 2024 en Conseil Municipal un plan « marche et vélo » reprenant des grands objectifs :

- Vélo sport : faire d'Aubagne-en-Provence une destination vélo
- Vélo travail : faire du vélo et de la marche, le mode de déplacement préféré des Aubagnais
- Vélo loisir : promouvoir le savoir-rouler en toute sécurité.

Elle poursuit ses engagements de mobilités douces à travers plusieurs démarches.

DES VÉLOS DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

Le 11 Juin 2025, dans le cadre des 72h de l'Ecologie, 4 vélos de réemploi achetés auprès de notre partenaire associatif La Ressourcerie Le Dirigeable étaient remis à 4 services municipaux pour permettre des déplacements facilités dans le cadre professionnel, en toute sécurité (casque, gilet rétro réfléchissant, panier, antivol et pompe à vélo sont fournis pour tout agent qui emprunte le vélo).



Remise des vélos aux services municipaux

LE « SAVOIR ROULER A VELO » DANS LES ECOLES AUBAGNAISES

La Ville d'Aubagne se constitue une flotte de vélos municipaux dans le cadre du dispositif « Savoir Rouler A Vélo » (SRV) mis en place dans les classes de CM2 volontaires d'Aubagne permettant aux enfants d'apprendre à se déplacer en toute sécurité à vélo.

En 2025, ce sont donc 10 vélos supplémentaires de réemploi qui ont rejoint la flotte constituée de 30 vélos pour enfants à ce jour.

Le stage dure une semaine avec théorie et pratique sur circuit puis en situation réelle (sortie vélo). A la suite de leur stage SRV, les élèves se voient décerner un diplôme de réussite.

Depuis quelques années, avec l'aide de la Fondation MAIF, la Ville d'Aubagne propose aux classes volontaires de CP/CE1 de faire passer le permis piéton aux élèves pour circuler en toute sécurité en ville.

Le permis SRV constitue une suite logique afin de rouler en sécurité pour se déplacer vers les écoles, collèges, lycées, lieux culturels et sportifs puisque les itinéraires cyclables du Plan Vélo d'Aubagne prévoient de desservir ces sites en priorité. Ainsi, 250 écoliers ont passé leur permis SRV en mai et juin 2025, ce qui représente 11 classes élémentaires sur le territoire aubagnais.



Ce projet mis en œuvre pour la première fois en 2025 a été très apprécié et sera reconduit en 2026 et 2027 afin que tous les élèves de CM2 passent leur permis et puissent circuler en toute autonomie au collège et au lycée.

Pour rappel, le vélo présente de nombreux avantages :



- 30 min de vélo ou de marche par jour revient à réduire de 30% le risque de maladie comme les problèmes cardio-vasculaires, le diabète, le cancer, le stress, selon l'ADEME
- Les cyclistes ont 10 fois moins de risque d'être blessés qu'en voiture
- Se déplacer en vélo permettrait d'économiser 650 kg de CO₂ par personne et par an, soit l'équivalent d'une télévision LCD allumée 162 jours non-stop !
- Le vélo est considéré comme le moyen de déplacement le plus performant pour les trajets de moins de 5Km comme la marche pour les trajets de moins d'1km. Or ces distances représentent 40% des trajets quotidiens effectués !
- Pour un trajet de 10km/jour, le coût des dépenses est de 100 euros/an à vélo contre 1000 euros/an en voiture !

II/ d) VÉHICULES ÉLECTRIQUES : DEPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGES

L'engagement de la Ville en faveur d'un centre-ville apaisé se poursuit, illustré par l'essor des mobilités douces et l'inauguration de son réseau de recharges pour les véhicules et les vélos électriques, contribuant ainsi à la décarbonation des transports.



Sur les 69 bornes électriques déployées en ville, 14 bornes se situent sur la voie publique :

5 bornes de recharge existantes dans le cadre du réseau « La recharge », déployé par la Métropole :

- 1465 route Nationale 8 – Le Charrel
- 4 avenue de Verdun
- Place du souvenir Français
- Centre de vie Agora
- 179 avenue des Sœurs Gastine

4 nouvelles bornes mises en place par l'opérateur ENGIE VIANEO :

- Avenue Roger Salengro
- Avenue des Goums
- 115 Allée des Verriers
- Avenue de Jouques

5 nouvelles bornes mises en place par l'opérateur IZIVIA :

- Parking Montée des aires Saint Michel
- Avenue des Templiers
- 41 Allée des Faïenciers
- 18 Avenue Antide Boyer
- 26-20 Avenue Gabriel Péri



Pour rappel, les bornes disposent d'une prise 220V pouvant être utilisée sur différents matériels du type trottinette ou vélo électrique. Les places de parking sont réservées exclusivement aux voitures électriques et motos en charge. Quant aux règles de fonctionnement, celles-ci sont propres à chaque opérateur, avec des informations diffusées principalement sur leurs applications, via les QR codes présents sur les bornes.

II/ e) POURSUITE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : DES INITIATIVES POUR UN FUTUR PLUS DURABLE

La rénovation énergétique de différentes structures municipales se poursuit pour aller vers toujours plus maîtrise des ressources, conciliant écologie et économie.

Au cours de l'année 2025, les prestations suivantes ont été réalisées :

*** Poursuite du déploiement de la Gestion Technique de Bâtiment dans les bâtiments communaux**

La mise en place de la Gestion Technique de bâtiment (GTB) dans les bâtiments communaux permet de réaliser en moyenne 15 % d'économies d'énergie, en optimisant l'utilisation des équipements ajustant automatiquement les paramètres en fonction des besoins réels. De plus, la réactivité suite à détection rapide des défaillances est améliorée, évitant ainsi tout gaspillage d'énergie.

C'est une véritable transition vers un bâtiment "smart" ou bâtiment intelligent, qui optimise en permanence son efficacité :

- Espace Bras d'or : installation d'une régulation du chauffage (15% de gain d'énergie par rapport à 2024)

*** Audits énergétiques : début de leur réalisation sur les bâtiments communaux**

21 sites ont été traités en 2025 : La Garenne (MAC et Maternelle), les groupes scolaires Nelson Mandela, Victor Hugo, Antide Boyer, Tourtelle, Jean Mermoz, Pin vert, les écoles élémentaires Pérussonne, Camp Major 1 et Camp Major 2, la maternelle Valriant, l'Université SATIS, l'Hôtel de Ville, la Mairie Annexe, la Médiathèque Marcel Pagnol, la Chapelle des Pénitents noirs, le RDC des Marronniers, le site administratif du 14, avenue Antide Boyer, le Gymnase De Lattre et Mésonès, le Tennis Club d'Aubagne.

L'objectif est de mieux connaître les bâtiments publics sous le prisme du potentiel énergétique des sites et de faire des propositions d'amélioration pertinentes afin de réduire et maîtriser les consommations d'énergie.

Cette campagne de réalisation d'audits énergétiques se prolongera jusqu'en 2027 et servira de préalable à tous les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux.

*** Remplacement des chaudières en vue d'économies énergétiques**

Les chaudières à condensation récupèrent une grande partie de la chaleur des fumées qui, dans les anciennes installations, était perdue. Ce principe de récupération permet de chauffer les bâtiments avec une consommation d'énergie nettement plus faible. La réduction directe de l'énergie consommée entraîne une baisse des émissions de CO₂, contribuant à la lutte contre le changement climatique. En plus de leur efficacité, ces chaudières offrent une meilleure fiabilité avec des systèmes redondants, garantissant que les écoles restent confortablement chauffées même en cas d'avarie, sans surconsommation et en améliorant leur rendement.

- Groupe scolaire Camp Major 1 (2 chaudières à condensation en cascade hybridées avec un système thermodynamique)
- Groupe scolaire Pin Vert (ajout d'une chaudière à condensation, redondance)
- Groupe scolaire Tourtelle (remplacement de chaudière par 3 chaudières murales à condensation)

*** Mise en place de système thermodynamique à faible consommation : Été 2025**

Dans les écoles maternelles LAVANDES et ROMARINS du groupe scolaire Nelson Mandela au Charrel, le remplacement des radiateurs à eau sur chaudière gaz par des pompes à chaleur (PAC) AIR/AIR permet un saut qualitatif en termes d'efficacité énergétique. Les PAC consomment nettement moins d'énergie, tout en offrant la possibilité de chauffer et de climatiser les locaux selon les besoins.

Disposant d'une programmation horaire, elles sont optimisées pour ne consommer que ce qui est nécessaire, réduisant ainsi les coûts et les émissions de CO2.

Ces travaux de rénovation énergétique, recommandés par l'audit énergétique réalisé en 2025, permet d'atteindre 15,9% d'économie d'énergie (60.172,31 kWh) sur l'ensemble du groupe scolaire.

Remplacement du système de traitement d'air du Centre Technique Municipal

Le remplacement du système de traitement d'air du centre technique municipal s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique.

L'ancien dispositif (PAC air/eau avec CTA et diffusion par gaines) fonctionnait en continu de 6h à 19h, cinq jours sur sept, sans régulation efficace. Les réseaux aérauliques présentaient des défauts d'étanchéité, entraînant des pertes importantes et un soufflage permanent durant la période d'occupation, qu'il y ait des occupants ou non. Ce système était donc très énergivore et mal adapté à l'usage de bureaux.

Il a été remplacé par un système de type DRV, composé de cassettes en unités terminales, avec thermostat filaire dans chaque bureau et une commande centralisée. Le bâtiment est préchauffé ou pré-rafraîchi entre 7h et 9h, puis l'ensemble est automatiquement coupé.

Chaque agent peut rallumer son bureau si nécessaire, mais un espace inoccupé reste éteint. Des arrêts programmés à 12h, 17h et 19h viennent compléter le dispositif afin d'éviter tout fonctionnement inutile.

Au-delà du meilleur rendement des équipements récents, le gain principal repose sur l'adaptation fine aux usages réels : l'énergie est délivrée uniquement dans les pièces occupées, au moment opportun, sans pertes dans les faux plafonds. Ce projet permet ainsi de réduire fortement les consommations superflues et illustre une gestion énergétique plus durable du bâtiment.

II/ f) REHABILITATION DE L'HABITAT ET PERMIS DE LOUER

UNE MAISON DE L'HABITAT POUR TOUS

La Métropole Aix-Marseille Provence accélère son engagement en faveur du logement et de l'habitat en ouvrant la deuxième Maison Métropolitaine de l'Habitat (MMH), à Aubagne (première Maison de l'Habitat hors Marseille).



Après le succès du premier guichet unique de l'habitat ouvert en 2019 à Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence déploie ce concept à Aubagne et lui donne un nouveau nom : la Maison Métropolitaine de l'Habitat.

Cette structure vise à renforcer l'accompagnement des habitants sur toutes les thématiques liées au logement et à l'habitat.

La Maison Métropolitaine de l'Habitat à Aubagne se veut ainsi être un guichet unique où les habitants pourront trouver des solutions adaptées à leurs besoins en matière de logement, des conseils et de l'accompagnement assurés par des partenaires spécialisés.

Accessible à tous, la Maison de l'Habitat s'adresse aux propriétaires souhaitant entreprendre des travaux de rénovation ou louer leur bien, aux locataires souhaitant connaître leurs droits et devoirs, aux ménages souhaitant être accompagnés dans l'acquisition d'un logement ou la demande d'un logement social, etc. Elle est implantée au 71, allée des Verriers, en plein centre-ville, dans les anciens locaux de la Maison du Bel Âge, à proximité de la gare. Elle s'inscrit dans le cadre du dispositif national France Rénov', offrant un service de proximité et de qualité adapté aux besoins des habitants du territoire pour faciliter leurs démarches.

PERMIS DE LOUER

Depuis le 1^{er} juillet 2023, la Ville d'Aubagne et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont instauré un régime d'autorisation préalable à la mise en location ou « permis de louer » dans une partie du centre ancien. Ce dispositif vient renforcer les actions menées par la commune dans le cadre de l'habitat indigne et la lutte contre l'habitat dégradé.

Le bilan après 2 ans de « permis de louer » permet de dresser des constats positifs avec un périmètre de 767 logements : 61% des demandes d'autorisation ont reçu une réponse favorable sur 143 visites sur sites.

La Ville d'Aubagne souhaite étendre le dispositif sur un nouveau périmètre incluant 1327 logements du centre-ville (rues Domergue, de la Fraternité, Marceau, Jeu de Ballon).

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2025

VILLE D'AUBAGNE

III/ La lutte contre les Déchets

III/ a) OPERATION « NETTOYONS LE SUD » ORGANISEE LE 26 AVRIL 2025



La 3^{ème} participation de la Ville d'Aubagne à cet événement citoyen organisé par la Région Sud a permis de récolter plus de 100 kg de déchets : canettes et capsules en métal, bouteilles en verre, emballages vides, tissus, pneus, fils électriques, encombrants ... et plusieurs milliers de mégots.

Le Conseil Municipal des Jeunes CMJ a participé à cette 3^{ème} édition réalisant ainsi sa campagne de nettoyage annuelle. Deux bénévoles du BAFA Citoyen 2024 étaient présents également.

Avec la présence d'une trentaine de bénévoles, le quartier Palissy a été nettoyé lors de l'opération « Nettoyons le Sud », impulsée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une autre zone de ramassage était prévue au Parc Jean Moulin où plusieurs familles ont contribué à la réussite du dispositif.





Cette année 2025, sur toute la région Sud, ce sont plus de 20000 bénévoles qui se sont mobilisés et ont récolté 85 tonnes de déchets (50 tonnes en 2024).

III/ b) L'OPÉRATION « RIVIÈRES PROPRES » SUR L'HUVEAUNE A L'AUTOMNE 2025

Coordonnée par l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Huveaune Côtiers Aygalades (EPAGE HuCA), l'opération « Huveaune propre » rebaptisée « Rivières Propres » a eu lieu pour sa 10^{ème} édition à l'échelle des bassins versants de l'Huveaune, du Jarret et des Aygalades du 1^{er} octobre au 16 novembre 2025 pour une opération collective de nettoyage des cours d'eau ouverte à tous (associations, habitants du quartier, collèges, lycées, ou entreprises ...).

Cette année, l'EPAGE HuCA (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Huveaune Côtiers Aygalades) fête les 10 ans de cette manifestation emblématique, qui fédère tous les ans une multitude d'acteurs engagés pour la préservation des cours d'eau.

Au-delà de la propreté immédiate, l'opération « Rivières Propres » a vocation à fédérer les acteurs territoriaux autour de la problématique des déchets rejetés en milieu naturel, d'insuffler une évolution des comportements et de la perception des cours d'eau.

Les déchets jetés dans la nature ou en ville, hors d'une poubelle, sont emportés par les pluies jusqu'aux rivières puis dans la mer.

L'EPAGE HuCA met en œuvre la coordination générale, l'accueil, la fourniture du matériel de collecte et l'accompagnement des participants. Les déchets collectés sont triés et traités par la Métropole ou d'autres partenaires plus spécialisés (mégots ...).

La démarche s'inscrit également dans le cadre d'un suivi scientifique, visant une réduction ciblée à la source des déchets.

RIVIÈRES PROPRES FÊTE SES 10 ANS



“Rivières Propres” fait partie du Plan Déchets piloté par l’EPAGE HuCA et intégrant d’autres actions curatives et préventives, certaines portées également par divers partenaires publics, privés et citoyens. L’opération fédère une diversité d’acteurs (communes, grand public, établissements scolaires, entreprises, associations, ...) qui souhaitent s’impliquer en faveur de la protection des milieux aquatiques. Certains ramassages citoyens sont ouverts au grand public pendant l’opération Rivières Propres.

En 2025, ce sont plus de 75 m³ de déchets qui ont été ramassés par près de 2 500 participants sur un linéaire de 35 km de cours d’eau.

A l’échelle d’Aubagne, de nombreuses structures (écoles, collèges, lycée, associations, entreprises, service public) étaient inscrites à cette opération, témoignant de la réussite de cet événement. Ces journées ont été ouvertes à tous les citoyens voulant œuvrer à conquérir un environnement propre.

Dans le cadre de ses engagements, l’Epage HuCA a également mis en place un dispositif de collecte des déchets abandonnés diffus en installant des filets d’une capacité totale de 5m³ sur le Fauge, affluent du fleuve Huveaune, au niveau de la Zone des Paluds.

Ces installations mises en place en juillet 2025 montrent leur grand intérêt car de nombreux déchets ont été rapidement captés dans ces filets. La faune aquatique est protégée par des sas de passage évitant qu’elle soit piégée dans les filets.



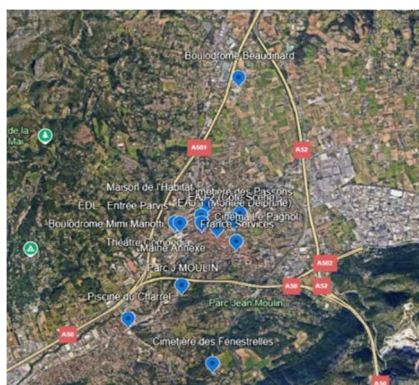
Filets sur le Fauge



Le 14 avril 2025, la Ville a réuni, lors d'un temps fort, les éco-organismes CITEO (lutte contre les déchets abandonnés diffus), ALCOME (lutte contre le jet de mégots au sol), ECOLOGIC (réemploi et réparation d'articles de sports et appareils électriques et électroménagers) ainsi que la Métropole Aix-Marseille-Provence qui œuvrent dans la lutte contre les déchets.



L'objectif était de contractualiser avec chacun de ces partenaires pour accroître la lutte contre les déchets. Ces partenaires aident ainsi la commune grâce à des ressources financières ou par un accompagnement spécifique. Grâce à leur aide, des cendriers de rue sont déployés pour collecter les mégots sur différents sites de la ville.



Carte des cendriers de rue

Cette étape de contractualisation a également permis de mener une campagne de communication et sensibilisation auprès de la population sur différents supports : affichage dans de nombreux lieux publics, chez les commerçants, dans la presse, les réseaux sociaux, Internet et newsletter de la Ville d'Aubagne.

Tous les types de déchets étaient visés, des dépôts sauvages aux déjections canines, en passant par les déchets abandonnés dans l'espace public (canettes, emballages) et les mégots.

La Ville d'Aubagne agit, avec ses partenaires institutionnels, pour embellir le cadre de vie des habitants et maintenir une ville propre, agréable à vivre.

Parallèlement à la contractualisation, la Ville poursuit ses efforts en matière de dépôts sauvages en verbalisant les infractions (84 rapports d'infractions rédigés par la Cellule Qualité de l'Espace Public dont 38 en cours de procédure, représentant 45000€ d'amendes perçues).



De nombreux événements contribuent à mettre en œuvre la Charte écoresponsable qui sensibilise à la baisse de la consommation des énergies et de l'eau et à la réduction des déchets (arrêt des consommables en plastique, incitation à réduire l'usage des ustensiles jetables, usage de gobelets réutilisables) :

- Fête des Associations, Fête des Voisins, Fête du Sport, Prêt de locaux municipaux aux associations, Bal des Séniors, Jardins potagers avec les séniors ou dans les maisons de quartiers (avec l'association Jardilien) ...

L'édition 2025 d'Argilla, grande fête de la céramique, a été un exemple marquant de réduction des déchets. Sur cette manifestation de grande ampleur (entre 50000 et 100000 visiteurs), le niveau d'engagement de la Ville d'Aubagne a permis la mise en place gratuite de 7 bacs de tri par la Métropole Aix-Marseille-Provence sur différents sites de la ville, ainsi que la gratuité de la collecte et de traitement des déchets (plus de 5m³ pour les ordures ménagères et près de 5m³ pour le tri sélectif).

Tout a été conçu pour réduire au maximum le gaspillage alimentaire, limiter les déchets de montage/démontage des scènes et sensibiliser les exposants et visiteurs à ne pas jeter les déchets au sol.

Ainsi, pour le repas offert aux exposants, ont été utilisés :

- verres lavables et réutilisables pour la partie Traiteur
- assiettes et couverts lavables, nappes et serviettes en tissu
- don alimentaire des repas non consommés aux équipes de Pompiers Sauveteurs
- distribution de 400 gourdes aux exposants
- distribution de 100 cendriers de poche (collaboration d'Alcome éco-organisme).



Tout au long de la manifestation, les actions suivantes ont été mises en place :

- réemploi de mobilier, décoration
- mise en place d'une fontaine à eau par l'Eau des Collines à la Place des Quinze, accessible à tous
- mise en place d'une brigade verte (6 éco-ambassadeurs présents durant les 2 jours)



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2025

VILLE D'AUBAGNE

IV/ Education, Sensibilisation et Exemplarité

IV/ a) 72 HEURES DE L'ÉCOLOGIE : 1^{RE} EDITION A AUBAGNE DU 12 AU 14 JUIN 2025



Lancement des 72H

Les 72h de l'Écologie, événement porté par l'association « La Cité des Transitions » pour la première fois à Aubagne, ont proposé trois journées de rencontres et d'échanges autour des enjeux de la transition. Organisé à Marseille et à Aubagne, l'événement met en lumière des solutions concrètes déjà mises en œuvre sur le territoire, en partenariat avec plus de 100 acteurs engagés de l'économie sociale et solidaire (associations, collectifs, entreprises, institutions).

À l'image d'une "Fête de la Musique" dédiée à l'écologie, l'événement vise à valoriser la diversité des approches et des thématiques : mobilité durable, souveraineté alimentaire, inclusion sociale, préservation de la biodiversité. Ces 72 heures offrent une opportunité unique de renforcer les coopérations et de faire émerger des perspectives partagées pour un avenir plus juste et résilient.

Les habitants de la région Provence ont ainsi été invités à découvrir ou redécouvrir les alternatives locales et les démarches innovantes portées par le territoire. Au-delà de la sensibilisation, l'événement se veut un moment privilégié pour encourager l'engagement collectif et individuel, et accompagner le passage à l'action.

Conférences, tables rondes, ateliers participatifs, visites de lieux exemplaires, projections et présentations d'initiatives innovantes ont rythmé ces trois jours. L'objectif est de donner à voir des pratiques inspirantes, favorisant le dialogue entre citoyens, professionnels, élus et jeunes générations et de mettre en perspective les solutions de demain.

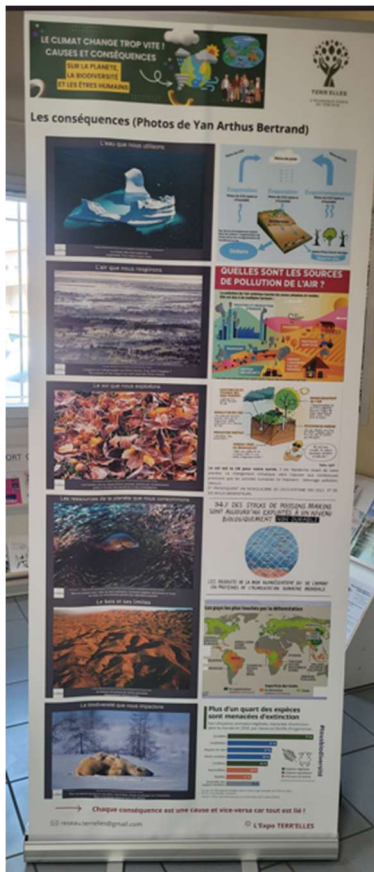
Quelques exemples d'animations proposées sur Aubagne pendant ces 3 jours :



Visite de l'ESAT La Gauthière (tri déchets)



Jardin en permaculture de Resol-21



Exposition Terr'elles à la Maison de la Vie Associative



Visite de Jardilien (jardin, compostage ...)



Ramassage de déchets avec Vanessa et caractérisation

Visite chantier des Berges de l'Huveaune





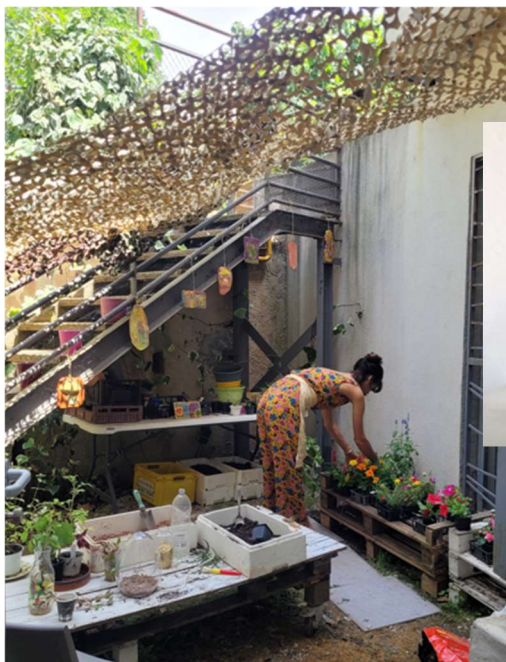
Atelier Livres en herbe
(Médiathèque)



Médiathèque : Fonds documentaire « Environnement »



Médiathèque : Atelier « Graines »



Médiathèque : Atelier bouturage

La Fête de la Nature : 5^e édition

En partenariat avec l'association "Coopération Planet", la Fête de la Nature s'est déroulée le dimanche 1^{er} juin 2025 au Parc Jean Moulin, soutenue par la Métropole Aix-Marseille-Provence et par la Ville d'Aubagne. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Nature nationale en mai, mais aussi de la journée mondiale de la Biodiversité le 22 mai.

Cette 5^e édition a rassemblé 39 associations régionales engagées sur la thématique de l'environnement, qui ont proposé des ateliers ludiques et pédagogiques : réalisation d'hôtels à insectes, de paniers en osier, de baumes aux lèvres, de composts, escape game sur la qualité de l'air, jeux d'écriture et de piste relatifs à la diversité des plantes, contes pour enfants, ateliers scrapbooking, réflexologie, yoga, reconnaissance des plantes comestibles, biodiversité des abeilles, papillons et oiseaux, Fresque du climat... Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges !



Près de 2000 personnes ont pu profiter de cette belle journée autour d'une quarantaine de stands.

Opération « Un arbre, Un enfant »

Dans une démarche de sensibilisation des enfants au développement durable, à la biodiversité et à l'importance des arbres, la Ville d'Aubagne a décidé de s'inscrire dans cette continuité notamment sous la forme d'un projet « Un arbre, un enfant » depuis 2021. L'objectif est de planter 1000 arbres par an jusqu'en 2026.

C'est dans cette optique que 16 classes de CM2 du territoire ont participé à ce projet : Antide Boyer (1 classe), Passons (1 classe), Mermoz (2 classes), Nelson Mandela (2 classes), Victor Hugo (1 classe), Pin Vert (2 classes), Tourtelle (1 classe), Paul Eluard (1 classe), Chaulan (2 classes), Pérussonne (2 classes), Beaudinard (1 classe). Cette action est offerte dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC).



Les différentes actions :

- Sensibilisation sur l'importance des arbres dans les classes de CM2 : 1 intervention pour chaque classe participant au projet a eu lieu tout au long de l'année sous diverses formes → randonnées avec découverte de la forêt et sensibilisation à l'importance des arbres, intervention dans les classes, bombes à graine, plantations dans le cadre de la végétalisation (écoles de Paul Eluard, de la Tourtelle, de la Pérussonne et de Beaudinard),
- Plantation d'arbres et arbustes méditerranéens (en lien avec l'ONF et l'association TERAGIR) avec un temps fort le 21 mars 2025 (journée internationale des forêts) dans le cadre de l'action « la forêt

s'invite à l'école » sur le site des Espillières avec la présence de 6 classes de CM2 et de nombreux partenaires (Sapeurs Forestiers, LPO, la Provence des Abeilles, FAIL, Colinéo, EPAGE HuCA Huveaune, Garig), des services de la Ville (Développement Educatif, Espaces Verts),

- 500 enfants aubagnais environ ont participé aux ateliers, aux diverses actions et aux plantations avec à chaque fois la remise d'un livret ONF et d'un diplôme de participation au projet,
- Remise d'un olivier :
 - . chaque début d'année aux nouveaux nés aubagnais
 - . aux élèves de CM2 entrant au collège en septembre lors de la fête de la nature le 1^{er} juin 2025.

Dans le cadre des EAC 2025-2026, le projet « un arbre un enfant » est reconduit pour tous les CM2 qui le désirent avec des interventions dans les classes, des randonnées nature, des plantations, un rallye nature et un temps fort le 20 mars 2026.



IV/ c) LE PROJET DE LA GRAINE A L'ASSIETTE CONTINUE



Le programme de sensibilisation au développement et à l'alimentation durables, « De la Graine à l'Assiette » est issu du 5^{ème} axe du Projet Educatif De Territoire de la ville d'Aubagne, l'écologie positive.

L'écologie positive se distingue de l'écologie classique en étant accessible, attrayante et réalisable dans l'instant, se traduisant par des gestes simples et ludiques.

De 5 sites à son lancement, le dispositif en compte 10 aujourd'hui : 4 maternelles (Gaimard, Palissy, Nelson Mandela, Garenne) et 6 primaires (Antide Boyer, Chaulan, Beaudinard, Victor Hugo, Pin Vert, Passons).

Le volet alimentation durable s'appuie sur les équipes enseignantes et périscolaires pour un travail en synergie sur tous les temps de l'enfant et se déploie au travers des actions et outils proposés :



- Le jardin pédagogique offre un espace éducatif, ludique transverse et partagé ; il fait partie intégrante du dispositif et permet l'observation, l'expérimentation, l'exploration, la connexion avec la nature ... Le jardin est une introduction à la connaissance des plantes qui deviendront des aliments à découvrir, cuisiner, déguster...

- Des actions d'éducation visent à sensibiliser les enfants de CE2 à l'équilibre alimentaire, l'importance des fruits et des légumes, leur saisonnalité



- Des cagettes de fruits et légumes bruts de saison, mises à disposition de tous les sites à chaque période, contribuent à éveiller la curiosité, sensibiliser à la saisonnalité et donner l'envie de goûter les produits présents au menu.

La visite de la cuisine centrale permet de faire découvrir aux enfants le lieu de fabrication des repas et la légumerie, dédié à au traitement des légumes bruts et de saison ; grâce au CETA d'Aubagne, un partenariat entre Garig (restauration scolaire) et les producteurs locaux a été instauré pour bénéficier de légumes en circuit court.



- La visite de



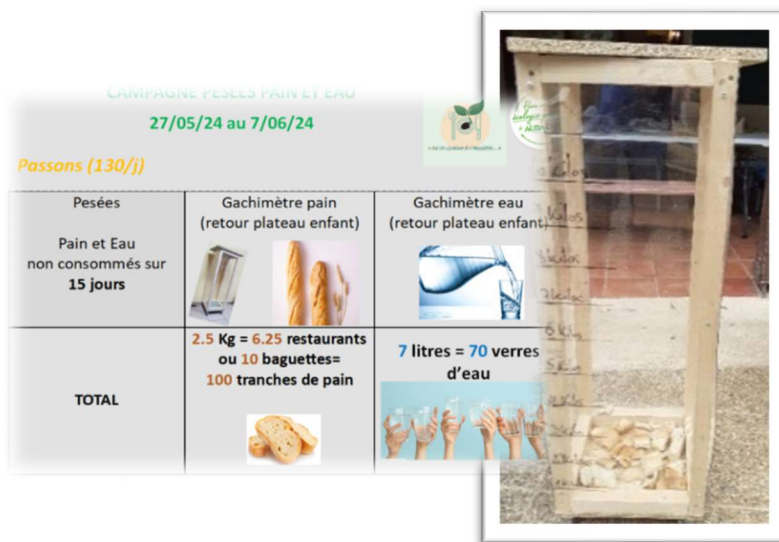
- La malle pédagogique, à destination des maternelles, « Grain 'à livres » est un outil de sensibilisation par le jeu et le livre



- La sensibilisation au goûter sain et durable cible les produits de ce petit en-cas de la journée par la visualisation de leurs emballages et leur qualité nutritionnelle

- Les campagnes de pesées pain et eau concourent à sensibiliser au gaspillage alimentaire par la visualisation de ce qui n'est pas consommé dans des « gachi-mètres ».

Elles ont permis une baisse significative de 65% de la quantité d'eau non bue et de 33% du pain non consommé.



IV/ d) ACTIONS ENVIRONNEMENTALES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE AUBAGNAISE

Stages Environnement et Ecologie Positive

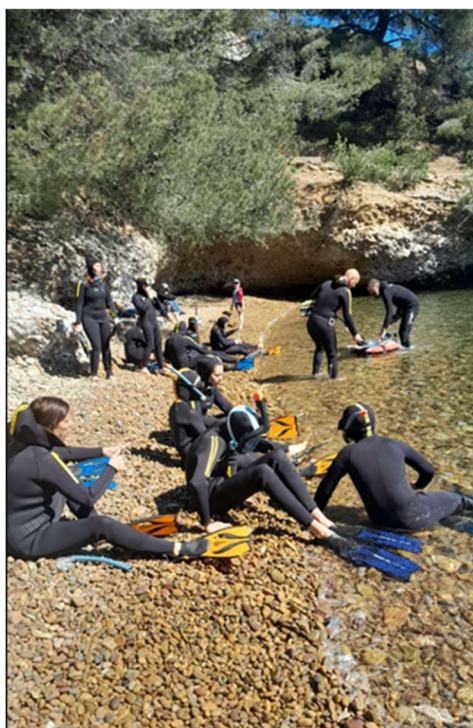
Pour les 11 – 25 ans

Pendant les vacances scolaires, les jeunes découvrent l'écologie de façon ludique, créative et inspirante.

Ces stages proposent d'explorer l'environnement autrement, en mêlant *art, nature et écologie positive*.

Objectifs :

Apprendre en s'amusant, stimuler la créativité, renforcer la coopération et repartir avec des œuvres et des idées concrètes pour un monde plus durable.



Printemps du 7 au 10 avril 2025

- **Découverte artistique** : art floral japonais Ikébana et Kokédama
- **Action** : création de nichoirs adaptés aux espèces locales
- **Sortie** : randonnée "Petit Marcel Cinéaste en herbe" dans les collines et sensibilisation à la protection de notre environnement

Été du 7 au 11 juillet 2025

- **Découverte** : du milieu aquatique
- **Action** : créations jardinières, plantations et ateliers recyclages
- **Sortie** : snorkeling à La Ciotat, observation des espèces sous-marines

Classes de découverte dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC)

- 1 classe découverte autour de l'environnement Huveaune - du 2 au 6 juin 2025 – 16 élèves CE1 de l'école élémentaire N. Mandela + 12 élèves CE1 de l'école élémentaire Tourtelle
- 1 classe découverte autour de l'environnement Huveaune - du 6 au 10 octobre 2025 – 1 classe de CM1/CM2 de la Ville d'Aubagne
- 1 classe découverte autour de la science et de l'écologie positive - du 1^{er} au 5 décembre 25 - 1 classe de CE2/CM1 de la Ville d'Aubagne



Loisirs Vacances Péri scolaire

Le service Loisirs Vacances Péri-scolaire, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, gère 3 types de structures dédiées à l'accueil des enfants, des adolescents, des familles ou encore des adultes en formation (19 sites d'accueils péri-scolaires dans les écoles d'Aubagne / 4 Centres de loisirs également dans les écoles + 1 dans la colline, labellisé LPO, dédié à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable / 1 Centre de vacances à St-Vincent-les-Forts dans les Alpes-de-Haute-Provence, labellisé LPO).

4 domaines d'actions

- Formation et sensibilisation des équipes (Ex : formation et action ramassage + tri des déchets)
- Sensibilisation des publics
- Utilisation de matériel respectueux de l'environnement
- Inscription dans les Evénements comme la journée de l'eau, de la forêt, de l'environnement, ...

De nombreux projets sont développés en partenariat notamment avec l'Education Nationale, la Ressourcerie, la Maison Régionale de l'Eau, le CPIE Côte Provençale, l'Epage HUCA ...

Les commandes de matériels, jeux, jouets, sont prioritairement écolabellisées ou en matériaux recyclés, l'usage du papier est limité, l'aide des parents est sollicitée pour récupérer des matériaux (selon les projets).

Quelques exemples d'activités mis en œuvre dans les structures hors temps scolaire pour les enfants (tableaux à partir d'emballages de goûters, jeux de société fabriqués avec du tissu, du carton, des bouchons, activités de plein air ...) :



Ramassage de déchets au Parc de l'Huveaune avec l'association « Un déchet par jour »



Création d'une maison de petites poupées avec des objets de récupération et du carton



Fabrication de pochette en tissu récupéré afin de mettre des jouets



Réalisation de jeux avec du carton pour s'amuser sur le temps périscolaire



Atelier couture pour la création de jupes avec les danseuses



Panneaux de sensibilisation autour des déchets des goûters



Les « Espillières »

Un Centre de loisirs, dans la colline, est spécialement dédié aux projets « Education à l'Environnement et au Développement Durable », il est encadré par un directeur et une équipe formée autour de la thématique environnementale et du développement durable.

C'est un lieu pédagogique qui accueille également les enfants en temps scolaire à l'occasion de classes de découvertes, des adultes en formation et les événements portés par la Ville d'Aubagne.

De nombreux projets y sont développés dans le cadre du Laboratoire de l'Ecologie, comme :

- la création d'une rivière pour connaître le cycle de l'eau
- des journées low tech
- des plantations, une forêt, un arbre à palabres
- une cabane participative, dans la perspective d'en faire un lieu écoresponsable.



Le Centre de vacances de Saint Vincent les Forts

Le Centre de vacances décline également l'EEDD au quotidien au travers des actions :

- Tri des déchets au niveau de la restauration :
 - o Emballages individuels (pots yaourts, fromage,) : Objectif atteint
 - o Restes alimentaires compostables : Objectif atteint, le compost est donné aux habitants ayant des potagers
 - o Seau de récupération pour les poules du cuisinier du centre de vacances = aucune poubelle « grise » dans l'espace de restauration
- Tri des déchets au niveau de la production et des espaces chambres et salles d'activités
 - o Cartons : Objectif atteint
 - o Emballages : Objectif atteint
 - o Papier : Peut encore être amélioré
- Elimination de tous les contenants jetables : verres, assiettes, couverts et sacs plastiques pour les repas (remplacés par des contenants lavables) : Objectifs atteints
- Gourdes demandées aux familles ou fournies par le Centre

- Economie d'eau, au travers de robinets adaptés, d'affichettes de rappel des consignes : réalisé
- Alimentation durable avec la confection de goûters zéro déchet et à base de pain. Avec l'équipe de production et de direction, mis en avant du « fait maison », améliorer le goût et valoriser le travail de l'équipe de cuisine
 - o Les pique-niques :
 - Autant que faire se peut, favoriser les pique-niques maison (amélioration de la qualité gustative et limitation des déchets)
 - o Proposition de fromages à la coupe et pains spéciaux

Dans le cadre du séjour « Tous à table » avec des enfants de 11 – 14 ans

Le séjour est axé sur l'initiation à la cuisine et sur la découverte des aliments. Les jeunes participent à des ateliers culinaires divers et variés, comme la fabrication de pâtisserie et de pâtes artisanales avec des artisans locaux : « mettre la main à la pâte » éveille la curiosité et participe à l'éducation à la nutrition et au goût.



- Utilisation en cuisine pour la confection de sauces avec les plantes du jardin aromatique qui sont mises en valeur (Ciboulette, Menthe, Sauge ananas, Verveine citronnée, Marjolaine)
- Journée avec une apicultrice spécialisée dans la production de Gelée Royale



- Journée dans une chèvrerie avec la fabrication d'une faisselle et la traite des chèvres



Dispositif « Classes Engagées », éducation à l'environnement

Le dispositif « Classes engagées » de la Métropole Aix-Marseille-Provence permet à chaque enfant au cours de sa scolarité de bénéficier d'une intervention sur la transition écologique sur des axes tels que « milieux terrestres », « consommation responsable », « biodiversité », « qualité de vie et adaptation », ou « milieux aquatiques et zones humides ».

Chaque enseignant bénéficie ainsi gratuitement d'outils pédagogiques, d'interventions en classe ou sur le terrain. Chaque année, il sera proposé à 900 classes de s'y inscrire.

Pour Aubagne, 35 classes ont été retenues pour l'année 2025-2026, représentant 796 élèves.



IV/ e) ACTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

De très nombreux services municipaux ont modifié leurs procédures depuis des années et continuent à œuvrer pour moins impacter notre planète.

Ainsi, au centre de vacances de Saint Vincent les Forts, tout comme au CCAS, un nouveau protocole de ménage est mis en place avec l'utilisation de produits écologiques : les détergents sont remplacés par du vinaigre ménager, les éponges sont remplacées par des lavettes réutilisables.

Le CCAS va plus loin en testant la suppression des poubelles individuelles dans les bureaux (les agents se lèvent pour jeter leurs papiers dans une poubelle commune dans les bureaux collectifs). La Résidence Autonomie souhaite développer un projet de tri des déchets alimentaires et de tri des emballages et papiers à la Résidence Autonomie du CCAS Les Taraiettes (Bd Palissy) s'adressant autant au personnel qu'aux résidents.

La Maison de la Vie Associative, service municipal, a réduit les impressions papier et dématérialise les demandes de subventions des associations. Moins d'un quart des demandes subsistent en impression papier pour les associations non équipées. La signature électronique participe également à une meilleure maîtrise des ressources (moins de papier, d'encre, de temps, et protection des données).

De nombreux services trient le papier usagé en containers collectés par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Le service des Archives, à chaque versement des services, trie et réemploie les chemises, trombones, classeurs et autres fournitures administratives qui servent à nouveau.

La Direction de la Culture s'emploie à utiliser prioritairement des éclairages LED pour les scènes et expositions : de même, la mutualisation d'équipements entre structures et l'utilisation de matériel scénique de seconde main se développent.

La Médiathèque dispose d'un fonds indexé sur l'écologie ; on note que les livres donnant à réfléchir au sens et au devenir du monde de demain prennent le pas sur les livres pratiques pour passer à l'acte.

Dans les Maisons de Quartiers et l'Espace Séniors, l'association Coopération Planet sensibilise au tri des déchets et les équipes municipales mènent des ateliers d'Education à l'alimentation locale ou des ateliers de cuisine en circuit court (en collaboration avec des agriculteurs de la Campagne Lambert) ; l'association Jardilien, quant à elle, organise des ateliers de jardinage (reconnexion avec la nature, compostage, méthodes de culture respectueuses du vivant).

Enfin, la Ville d'Aubagne a mis à disposition des écoles volontaires des chariots de tri pour recycler le papier vers les bornes de tri à proximité.

Sur 9 écoles volontaires, 44 enseignants ont exprimé leur souhait de participer au tri du papier dans leurs classes avec l'aide des élèves. Ces écoles ont été dotées de 25 chariots à roulettes achetés par la Ville d'Aubagne pour aider à transporter le papier jusqu'aux bornes de tri à proximité.

Il s'agit des écoles maternelles : Louise Michel, Bernard Palissy, Marie Maury, Nelson Mandela Lavandes et Romarins, Tourtelle, et des écoles élémentaires : Antide Boyer, Beaudinard, Camp-Major A et B, Passons.

Un suivi pour mesurer dans le temps l'évolution du poids collecté sera fait et le projet sera évalué vers la fin de l'année scolaire 2025/2026.

CONCLUSION

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans l'engagement environnemental affirmé de la Ville d'Aubagne.

Les orientations stratégiques adoptées portent déjà leurs fruits : l'Atlas de la Biodiversité Communale progresse, les réseaux de mobilité douce se structurent et la nature retrouve une place au cœur de la cité.

Ancrées dans une démarche d'écologie constructive, les initiatives municipales dessinent un horizon porteur d'espoir. Qu'elle concerne les déplacements, la préservation des espaces naturels, la protection de la biodiversité ou la transition énergétique, cette dynamique témoigne de la richesse d'une approche transversale, nourrie par le dialogue avec les forces vives du territoire.

Citoyens engagés, associations locales et institutions partenaires constituent les piliers de cette transformation collective. La Ville d'Aubagne salue leur contribution précieuse et accompagne les initiatives citoyennes dédiées à la cause environnementale.

Fort de ces acquis, le territoire voit progresser son Plan Marche et Vélo tandis que les mobilités sont facilitées avec l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service et, demain, du Val Tram - véritable colonne vertébrale du projet écologique communal à l'horizon 2030.

L'ambition partagée d'améliorer la qualité de vie de tous les Aubagnais tout en préservant l'avenir des générations futures demeure au cœur des préoccupations municipales, guidant chaque décision vers un développement harmonieux et durable.

